

Conseil suisse de présentation des comptes publics www.srs-cspcp.ch

# Mise en œuvre du MCH2 et le rôle du SRS-CSPCP

Nils.SOGUEL@idheap.unil.ch Evelyn.MUNIER@idheap.unil.ch

Journée de travail 2012 KKAG, Lucerne 13.9.2012

#### **Sommaire**

- MCH2 : rappel en 2 mots
- Portrait du Conseil suisse de présentation des comptes publics
- Evolution du MCH2
- Prises de position pour la Suisse lors des consultations IPSAS
- Point de situation sur la mise en œuvre au niveau des communes dans les différents cantons
- Conclusion
- Annexe : Mise en œuvre à l'échelon des cantons

#### MCH2: rappel en 2 mots

- Vingt recommandations de la CDF-FDK (Manuel 2008)
- Un plan comptable retouché
- Un compte de résultats (ex-fonctionnement) échelonné
- Un tableau de flux de trésorerie pour mieux comprendre le bilan
- Une annexe aux comptes plus musclée
- Des choix
  - investissements au net ou au brut
  - recettes fiscales selon l'échéance ou selon l'exercice
  - amortissement linéaire ou dégressif en francs
  - limite d'activation
  - amortissements supplémentaires
  - préfinancements
  - consolidation
- Un modèle de comptes vivant (srs-cspsp.ch)

3

### Portrait du SRS-CSPCP **Eléments de base**

- Créé en 2008
- Le chien de berger -watch dog- qui manquait au MCH1
- Volonté conjointe
  - Conférence des directeurs cantonaux des finances-CDF
  - Département fédéral des finances-DFF
- pp.21-22 du Manuel

1.8 Conseil suisse de présentation des comptes publics (CSPCP)
La cratison d'un Conseil suisse de présentation des comptes publics tand à promoserie l'harmonissation, la comparabilité et la transparance dans la présentation des comptes des collectivités publiquies en fautaci.
Les nouvelles nommes de présentation des comptes que sont la NRIC et le IRCH2 sont litées à de
grands changements pour la Confodération et les collectivités publiques suisses. En particulier, de nombreuses questions devraient apparatités dans la pratique lors du passage aux nouvelles méthodes d'évaluation et d'amentisement Durant ses premitaires années d'evaluations, le Conneil suisses de présentation des comptes publics devra préalablement émettre des recommandations sur des questions pratiques d'importance londamentale.

www.srs-cspcp.ch



### Portrait du SRS-CSPCP **Tâches**

#### Observation et rapport

sur les tendances observées auprès de la Confédération, des cantons et des communes

#### Adaptation du MCH2

en réponse aux problèmes concrets de mise en œuvre II les publie sur son site web

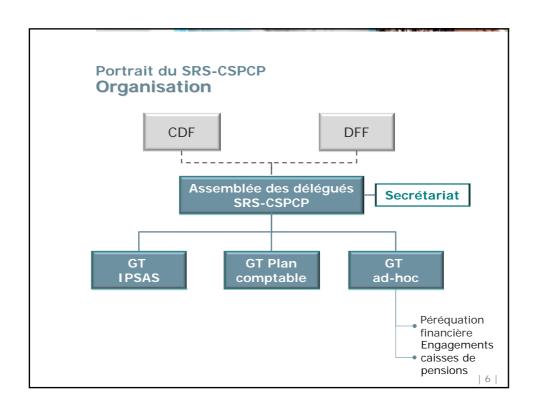
→ pas de Hotline!

#### Contact et représentation

auprès d'autres organes de normalisation et représente les intérêts helvétiques (Board IPSAS, KKAG, etc.)

Source: Règlement d'organisation, www.srs-cspcp.ch

| 5 |



#### Portrait du SRS-CSPCP Assemblée des délégués

- 16 délégués pour représenter la diversité des intérêts concernés
  - Confédération : (3 personnes; 2 Administration fédérale des finances, 1 Contrôle fédéral des finances)
  - Administrations cantonales des finances (4 personnes)
  - Contrôles cantonaux des finances (1 personne)
  - Conférence des autorités cantonales de surveillance des finances communales (1 personne)
  - Association des communes suisses (1 personne)
  - Union des villes suisses (1 personne)
  - Académie et économie (5 personnes, y compris le président)
- 4 réunions par année

Source: Règlement d'organisation, www.srs-cspcp.ch

1 7

### Portrait du SRS-CSPCP Instruments pour faire vivre le MCH2

- Propositions de modification d'une des 20 recommandations existantes ou d'ajouts d'une nouvelle recommandation
  - Proposition adressée pour approbation à la CDF-FDK par l'intermédiaire du Groupe d'étude pour les finances cantonales-FkF
  - Exemples en cours
    - Modification de la recommandation 18 sur les indicateurs
    - Nouvelle recommandation (21) sur les instruments financiers
- Compléments aux recommandations de la CDF-FDK
  - Touche des éléments importants des recommandations
  - Compétence du SRS-CSPCP
- Questions fréquentes (Foire aux questions FAQ)
  - Touche des éléments limités, des détails de mise en œuvre
  - Compétence du SRS-CSPCP

Source: Règlement d'organisation, www.srs-cspcp.ch

| 8 |

### Portrait du SRS-CSPCP Comment travaille le SRS-CSPCP

#### 1. Elaboration d'une proposition

Une proposition est élaborée comme base de discussion (p.ex. par un groupe de travail ou le secrétariat)

#### 2. Mise en consultation

Les membres de l'Assemblée des délégués reçoivent la proposition pour prise de position avant discussion en plénum et adaptations éventuelles

#### 3. Décision

L'Assemblée des délégués décide sur la base de la proposition (adaptée)

Majorité des 2/3 des délégués ou des 3/4 des délégués présents

#### 4. Publication

Le SRS-CSPCP informe les personnes intéressées de sa décision et la publie sur son site

Source: Règlement d'organisation, www.srs-cspcp.ch

9 |

#### Evolution du MCH2 Compléments déjà disponibles

- Conduite de la politique budgétaire (renonciation aux amortissements extraordinaires)
- Correction d'actifs (réévaluations, modalités et exemples)
- Critères pour la comptabilisation comme éléments extraordinaires
- Financements spéciaux (clôture isolément du budget général)
- Péréquation financière (comptabilisation des corrections de décomptes)
- Préfinancements (nécessité réduite et modalités de dissolution)
- Prêts conditionnellement remboursables (comptabilisation en fonction de leur différentes spécificités)
- Provisions (cas possibles, constitution et dissolution)
- Réserve liée au retraitement du patrimoine financier (virement à la fortune nette)

Source: www.srs-cspcp.ch

| 10 |

# Evolution du MCH2 FAQ déjà disponible

- Autoassurance
- Leasing financier
- Taxe sur le CO2 distribuée à l'employeur

Source: www.srs-cspcp.ch

11

#### Evolution du MCH2 En préparation

- Compléments
  - Comptabilisation des partenariats public-privé (PPP)
  - Comptabilisation des engagements envers les caisses de pension
- FAQ
  - Péréquation financière (moment de la comptabilisation et montants à comptabiliser)

Source: www.srs-cspcp.ch

| 12 |

## Prise de position pour la Suisse lors des consultations IPSAS

- En moyenne environ 5 consultations par année
- En 2012, de janvier à juillet
  - Analyse et discussion des états financiers
  - Cadre conceptuel, partie relative aux modalités de présentations des rapports financiers à usage général
  - Rapport sur la performance dans la fourniture des services
  - Rapport sur la soutenabilité financière à long terme des entités publiques

Source: www.srs-cspcp.ch

13

#### Mise en œuvre à l'échelon des communes Relevés des options retenues ou prévues là où le MCH2 laisse un choix

- Année d'introduction du MCH2
- Opérations de régularisation (transitoires) / RE Nº 05
- Comptabilisation des recettes fiscales (échéance / délimitation) / RE Nº 07
- Préfinancements (oui / non) / RE N° 08
- Comptabilisation des subventions d'investissements auprès du destinataire (bruts / nets) / RE N° 10
- Limite d'activation / RE Nº 10+12
- Méthode d'amortissement (linéaire / dégressif) / RE Nº 12
- Amortissements supplémentaires (exclus / possibles) / RE Nº 12
- Réévaluation du patrimoine administratif lors du passage au MCH2 / RE N° 19

| 14 |

#### Mise en œuvre à l'échelon des communes Etat du relevé

- 20 cantons visités: AG, BE, BL, BS, FR, GE, GL, JU, LU, NW, OW, SG, SO, SZ, TI, TG, UR, VS, ZG, ZH (les discussions ne sont pour l'heure pas suffisamment avancées dans les cantons de SZ, TI et VS pour publier des informations à leur sujet)
- Cantons avec visite prévue en septembre/octobre 2012: AI, AR, GR
- Cantons où des décisions restent à prendre : GE, JU, LU
- Canton ne donnant pas de prescriptions aux communes : BS
- Etat : Janvier 2012

#### Mise en œuvre à l'échelon des communes Année d'introduction du MCH2



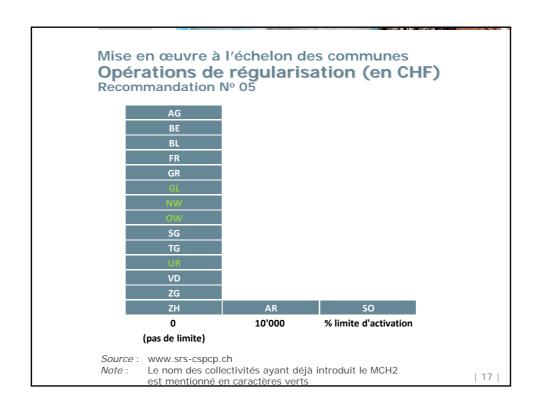
\* par étapes

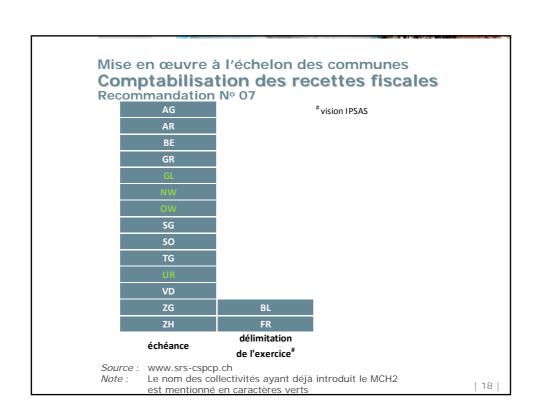
Source : www.srs-cspcp.ch Note : Le nom des collectivités ayant déjà introduit le MCH2

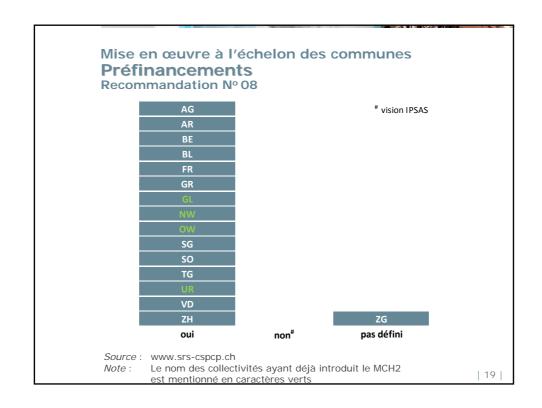
est mentionné en caractères verts

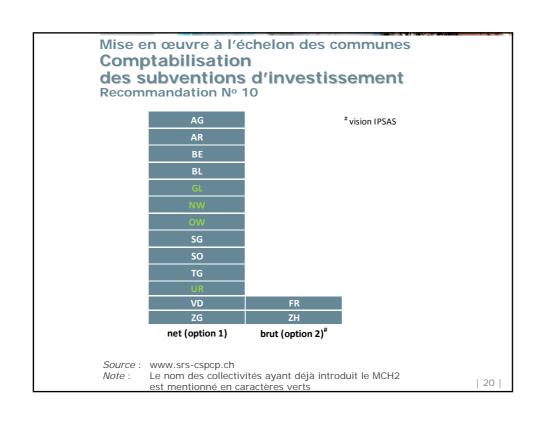
| 16 |

VD\*

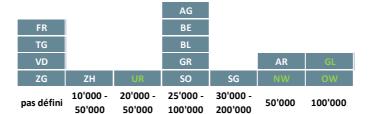












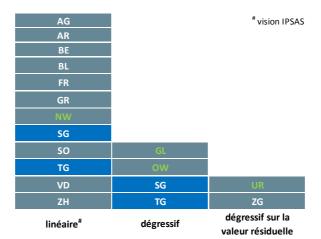
Source: www.srs-cspcp.ch

Le nom des collectivités ayant déjà introduit le MCH2 Note:

est mentionné en caractères verts

21 |

#### Mise en œuvre à l'échelon des communes Méthode d'amortissement Recommandation Nº 12



Source: www.srs-cspcp.ch
Note: Le nom des collectivités ayant déjà introduit le MCH2

est mentionné en caractères verts

| 22 |



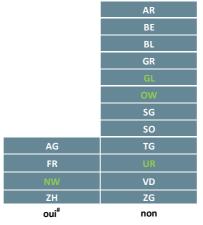


Source: www.srs-cspcp.ch

Le nom des collectivités ayant déjà introduit le MCH2 Note:

est mentionné en caractères verts

Mise en œuvre à l'échelon des communes Réévaluation du patrimoine administratif Recommandation N° 19



\* vision IPSAS

Source : www.srs-cspcp.ch
Note : Le nom des collectivités ayant déjà introduit le MCH2

est mentionné en caractères verts

24

23 |

#### Conclusion

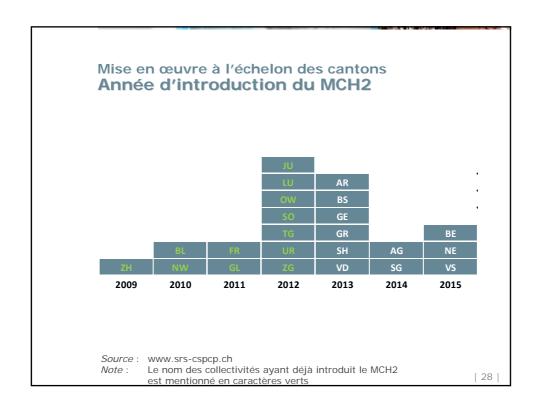
- L'échelon communal saisit davantage l'opportunité du passage au MCH2 pour faire évoluer ses pratiques que l'échelon cantonal
- Tension évidente entre volonté de transparence et volonté de disposer d'une marge de manœuvre politique (Finanzpolitik; «politique budgétaire»)
- Tous les problèmes ne sont pas encore résolus
- Mais le MCH2 vit et se développe
- Le SRS-CSPCP ... à votre disposition
- Abonnez-vous à sa Newsletter (1-2 éditions par année) (evelyn.munier@idheap.unil.ch)
- Consultez le site web ...

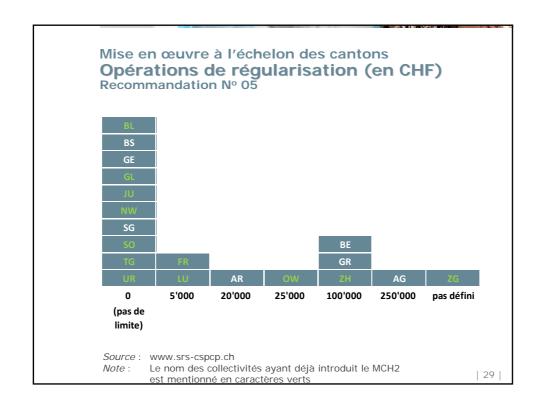
| 25 |

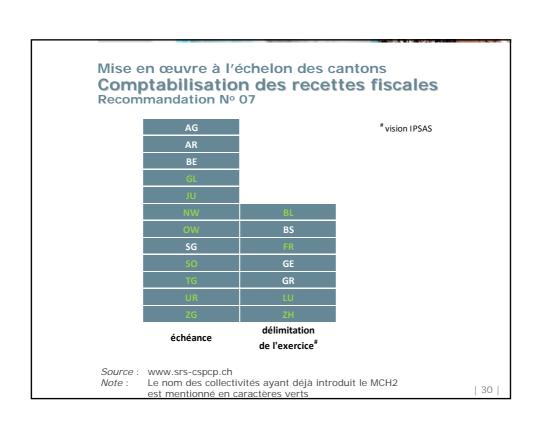


### **Annexe**

### Mise en œuvre à l'échelon des cantons







#### Mise en œuvre à l'échelon des cantons **Préfinancements** Recommandation Nº 08

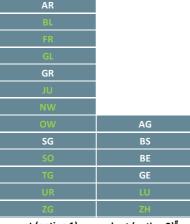
AR	
BL	AG*
FR	BS
GR	BE
GL	GE
JU	LU
NW	SG
ow	SO
TG	ZG
UR	ZH
oui	non <sup>#</sup>

<sup>\*</sup> hormis réserve d'équilibrage des comptes

Source: www.srs-cspcp.ch

Le nom des collectivités ayant déjà introduit le MCH2 est mentionné en caractères verts Note:

Mise en œuvre à l'échelon des cantons Comptabilisation des subventions d'investissement Recommandation Nº 10



net (option 1) brut (option 2)#

Source: www.srs-cspcp.ch
Note: Le nom des collectivités ayant déjà introduit le MCH2

est mentionné en caractères verts

32 |

<sup>#</sup> vision IPSAS





33 |

- \* immobilisations corporelles
- \*\* immobilisations incorporelles
- \*\*\* immeubles

Source: www.srs-cspcp.ch

Note: Le nom des collectivités ayant déjà introduit le MCH2

est mentionné en caractères verts

Mise en œuvre à l'échelon des cantons Méthode d'amortissement Recommandation Nº 12 AG #vision IPSAS AR GR linéaire selon la dégressif selon la linéaire sur 5 dégressif sur la durée d'utilité# durée d'utilité resp. 10 ans valeur résiduelle Source : www.srs-cspcp.ch Note : Le nom des collectivités ayant déjà introduit le MCH2 Note: 34 est mentionné en caractères verts

#### Mise en œuvre à l'échelon des cantons Amortissements supplémentaires Recommandation Nº 12

AG
BE
BS
GE
GR
JU
LU
SO
ZH

possibles exclus#

Source: www.srs-cspcp.ch

Le nom des collectivités ayant déjà introduit le MCH2 Note:

est mentionné en caractères verts

Mise en œuvre à l'échelon des cantons Réévaluation du patrimoine administratif Recommandation N° 19

AG	AR**
AR*	BL
BE	FR
BS	GL
GE	JU
GR	ow
LU	SG
NW	TG
SO	UR
ZH	ZG
oui <sup>#</sup>	non

\* vision IPSAS

\* Prêts et participations

\*\* autre PA

Source : www.srs-cspcp.ch Note : Le nom des collectivités ayant déjà introduit le MCH2

est mentionné en caractères verts

36

<sup>\*</sup>vision IPSAS